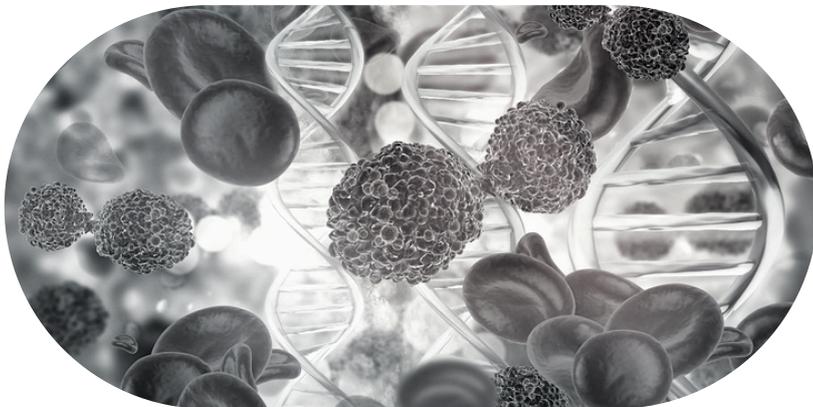


# RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION



20  
23

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Organisation</b>	<b>4</b>
2.1	Organigramme	4
2.2	Conseil d'administration	4
2.3	Direction et organe de révision	5
<b>3</b>	<b>Activités</b>	<b>6</b>
3.1	Informatique et système d'information	6
3.1.1	Datawarehouse de l'OVS	6
3.1.2	Collecte de données d'enquêtes	6
3.1.3	Datawarehouse pour les services de secours	6
3.1.4	Indicateurs pour le Service de protection des travailleurs et des relations du travail	7
3.1.5	Collecte de données relatives aux violences domestiques pour l'Office cantonal de l'égalité et de la famille	7
3.1.6	Mise en place d'une base de données pour l'Institut de médecine de famille de l'Université de Fribourg	7
3.1.7	Enquête en ligne sur les intérêts et les besoins des seniors pour Pro Senectute Valais-Wallis	7
3.2	Enquêtes et études	8
3.2.1	Etude sur l'exposition aux pesticides chez les enfants en Valais	8
3.2.2	Etude sur la couverture vaccinale des enfants et adolescents en Valais	8
3.2.3	Perception du système de santé par les seniors en Valais	9
3.2.4	Recensement de l'activité ambulatoire des médecins en Valais	9
3.2.5	Analyse de la prescription, de la consommation et des coûts des médicaments en Valais	9
3.2.6	Impact de l'épidémie de COVID-19 sur la population en Valais	10
3.3	Statistiques, planification sanitaire et indicateurs sanitaires	10
3.3.1	Relevés statistiques	10
3.3.2	Monitoring et évaluation des besoins pour le secteur hospitalier	11
3.3.3	Planification sanitaire et monitoring pour le secteur des soins de longue durée	11
3.3.4	Monitoring de la planification cantonale des secours	12
3.3.5	Indicateurs sanitaires	12
3.4	Registres médicaux	12
3.4.1	Registre valaisan des tumeurs	12
3.4.2	Cohorte Qualité Diabète Valais	13
3.5	Pôle qualité des soins	13
3.6	Registre des événements de violences domestiques	14
3.7	Journée de l'OVS 2023 « Accès aux soins : comment le renforcer ? »	14
3.8	Participation à des groupes de travail et autres activités	14
3.9	Publications	16
3.9.1	Rapports et Newsletter	16
3.9.2	Articles scientifiques	16
<b>4</b>	<b>Comptes annuels</b>	<b>18</b>
4.1	Bilan et compte de résultat	18
4.2	Annexe aux comptes annuels	21
<b>5</b>	<b>Rapport de l'organe de révision</b>	<b>22</b>

## 1 INTRODUCTION

Pour l'Observatoire valaisan de la santé l'année 2023 s'est avérée très riche aussi bien pour ce qui concerne le volume de ses activités que le périmètre de celles-ci.

Dans le cadre de sa mission, l'OVS est principalement actif dans deux domaines. Il assure d'une part le suivi de l'état de santé de la population valaisanne ce qui comporte notamment l'analyse de l'évolution des comportements de santé, des maladies ainsi que de la prévalence des facteurs de risques et des facteurs protecteurs. D'autre part il effectue le suivi de l'activité du système de santé qui a trait à la nature et au volume des prestations des fournisseurs de soins, à la qualité de ces prestations et à leur adéquation avec les besoins actuels et futurs de la population, aux effectifs du personnel de santé et au financement du système de santé.

Pour les aspects liés à l'état de santé de la population, l'année 2023 a été marquée par la publication du rapport sur le cancer en Valais qui présente les résultats de 30 ans d'observation par le Registre valaisan des tumeurs qui avait été créé en 1988 (voir point 3.4.1 du présent rapport de gestion). Il met notamment en évidence la nette et réjouissante diminution du taux de mortalité par cancer au cours de cette période qui s'explique par l'amélioration des traitements, des diagnostics plus précoces et la pratique de certains dépistages. Toutefois en raison de la croissance et du vieillissement de la population le nombre absolu de cas de cancer, déjà en croissance durant cette période, va continuer à augmenter ce qui constituera un défi important pour le système de santé aussi en termes de capacité de prise en charge que de financement.

D'autres activités importantes ont également eu lieu dans ce domaine Etat de santé parmi lesquelles peuvent être citées la publication des résultats de l'étude Corona Immunitas Valais/Wallis à laquelle un millier de Valaisannes et Valaisans ont participé (voir point 3.2.6), la conclusion du recrutement de la cohorte de patients ayant un diabète à laquelle plus de 400 personnes ont pris part et qui permettra de suivre leur prise en charge durant plusieurs années (voir point 3.4.2), le lancement de l'étude sur l'exposition aérienne aux pesticides chez les enfants riverains de vignes ou d'exploitation arboricoles dont l'OVS assure l'accompagnement (voir point 3.2.1).

Le système de santé devra se transformer ces prochaines années afin de demeurer en capacité de répondre aux besoins de la population à des coûts supportables pour les individus et la collectivité. L'OVS travaille depuis sa création à transmettre, sur la base des données qu'il recueille auprès des prestataires de soins, des informations régulièrement actualisées et utiles pour les autorités sanitaires. En 2023, l'OVS a notamment publié les résultats de deux enquêtes sur les attentes de la population et des professionnels de santé dans le domaine des soins de longue durée (voir point 3.3.3). De nombreux indicateurs et toutes les publications de l'OVS sont disponibles sous [www.ovs.ch](http://www.ovs.ch). Un effort particulier sera fourni par l'OVS ces prochaines années en lien avec le manque de professionnels de santé dans certains secteurs : le monitoring régulier qui existe actuellement pour les médecins sera notamment étendu aux autres professionnels de santé afin de suivre l'évolution des effectifs ainsi que l'efficacité des mesures mises en œuvre au niveau cantonal en matière de recrutement et de promotion de la formation pratique pour les nouveaux professionnels et de maintien dans la profession pour les personnes déjà actives.

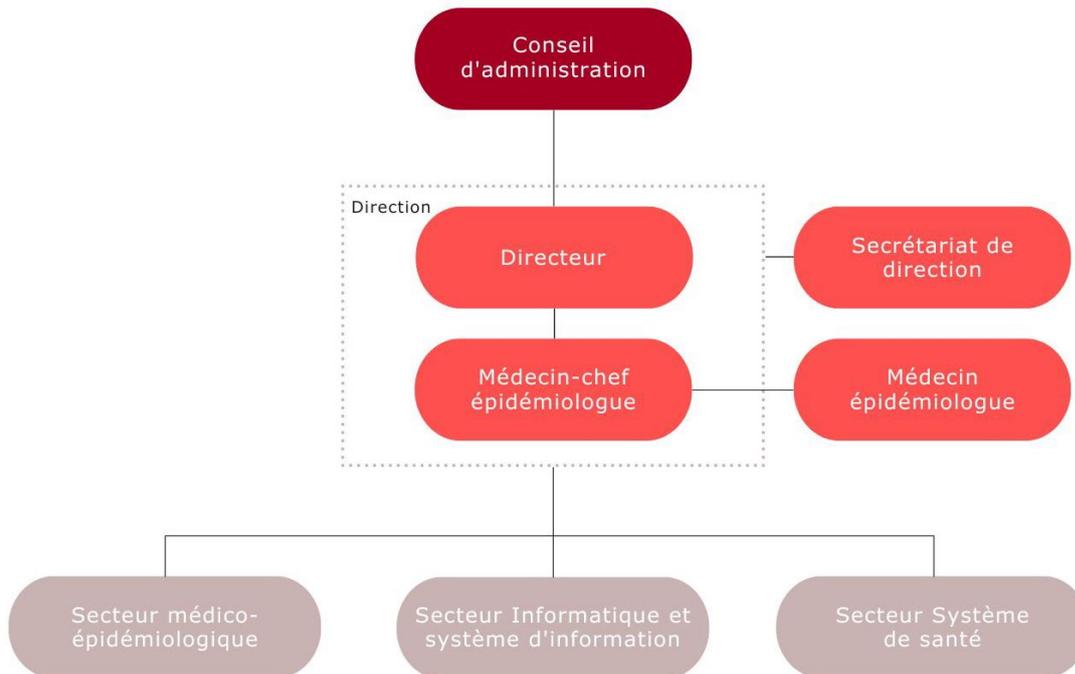
Les défis auxquels le système de santé doit faire face sont très importants et les prises de décisions pour les relever doivent être basées sur des données solides. L'OVS adapte en permanence son fonctionnement et ses activités afin d'être en mesure de fournir l'appui nécessaire aux autorités à cette fin.

Luc Fornerod  
Directeur

## 2 ORGANISATION

### 2.1 Organigramme

En 2023, 23 collaboratrices et collaborateurs ont travaillé à l'Observatoire valaisan de la santé (moyenne de l'année : 15.16 EPT).



Les organes de l'Observatoire valaisan de la santé sont le conseil d'administration, la direction et l'organe de révision.

### 2.2 Conseil d'administration

Le conseil d'administration a siégé durant l'année 2023 dans la composition suivante :

- Mme Laurence Richard, présidente (dès le 15 septembre 2023),
- M. le Dr Simon Charles Fluri, vice-président,
- M. Raphaël Bender,
- M. Olivier Chambovay,
- M. Dominique Germann,
- Mme Sophie Ley,
- M. Jean-Bernard Moix.

Les compétences du conseil d'administration sont définies à l'art. 6 de l'ordonnance sur l'OVS du 1<sup>er</sup> octobre 2014.

Le conseil d'administration s'est réuni lors de quatre séances au cours de l'année 2023. Ses principales décisions ont été les suivantes :

- approbation du rapport de gestion 2022 et des comptes 2022,
- approbation de la rémunération du médecin épidémiologue,
- approbation de la directive interne sur le harcèlement et d'autres directives internes résultant de la CCT de l'Hôpital du Valais applicables à l'OVS,
- modification du règlement du conseil d'administration et adaptation de la directive sur les droits de signature,
- approbation du budget 2024,
- approbation du projet de contrat annuel 2024 de prestations avec l'Etat du Valais (a été finalisé avec l'Etat du Valais au printemps 2024).

Lors de ses séances, le conseil d'administration a été tenu régulièrement informé du déroulement des activités de l'OVS, par la direction. Les informations détaillées relatives à celles-ci figurent au chapitre 3 du présent rapport.

Le conseil d'administration et la direction mènent des réflexions sur le développement de l'OVS. Des priorités sont définies en lien avec ces réflexions et un suivi de leur mise en œuvre est régulièrement présenté et discuté.

Le bureau du conseil d'administration, constitué de la présidente du conseil, d'un membre du conseil et du directeur, a pour mission d'assurer une bonne coordination entre le conseil d'administration et la direction. Il s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2023.

## 2.3 Direction et organe de révision

La direction opérationnelle de l'OVS est assurée par M. Luc Fornerod, directeur, et M. le Prof Arnaud Chiolero, médecin-chef épidémiologue. Les compétences de la direction sont définies à l'art. 8 de l'ordonnance sur l'OVS du 1<sup>er</sup> octobre 2014.

Les cadres de l'OVS sont Mme la Dre Isabelle Konzelmann (responsable du secteur médico-épidémiologique), M. Alexandre Poggio (responsable du secteur Informatique et système d'information) et M. Frédéric Favre (responsable du secteur Système de santé).

L'OVS est soumis au contrôle ordinaire de ses comptes, l'organe de révision étant FIDAG SA.

## 3 ACTIVITÉS

### 3.1 Informatique et système d'information

#### 3.1.1 Datawarehouse de l'OVS

Pour toutes leurs activités d'analyse de données statistiques, les collaboratrices et collaborateurs de l'OVS s'appuient sur des banques de données structurées, regroupées au sein d'un « entrepôt » de données, appelé Datawarehouse (DWH). Celui-ci est alimenté par les données transmises par les organisations de santé valaisannes, dans le cadre des relevés statistiques, et par celles provenant de l'Office fédéral de la statistique ou d'études réalisées auprès de la population.

Le DWH de l'OVS est géré par des informaticiens spécialistes qui intègrent continuellement les nouvelles données disponibles à l'aide d'outils informatiques spécifiques et dans le cadre de processus complexes. Débuté en 2018 le projet « Qualité Datawarehouse » visant à assurer une plus grande traçabilité du traitement des données s'est poursuivi en 2023. Il a pour but de renforcer la maîtrise de la qualité des données reçues et utilisées par l'OVS. Cette démarche a fait l'objet d'une évaluation externe qui a confirmé sa pertinence. De plus, des recommandations émises par ces évaluateurs ont été mises en œuvre de manière continue notamment par le biais d'une formation spécialisée de collaboratrices et collaborateurs de l'OVS et par la mise en production d'un outil spécifique de gestion et de suivi des demandes et de la documentation technique.

Afin de permettre l'usage des outils les plus actuels plusieurs mises à jour des outils existants ont eu lieu en 2023. Des formations continues ont également été organisées aussi bien pour les informaticiens spécialistes que pour les autres utilisateurs du Datawarehouse.

#### 3.1.2 Collecte de données d'enquêtes

L'OVS a maintenu la mise en place des outils facilitant la collecte de données auprès des professionnels de santé et de la population que ce soit sous forme d'enquête en ligne ou d'enquête en format papier avec reprise semi-automatisée des données. Ces outils ont permis de conduire les enquêtes suivantes au cours de l'année 2023 :

- enquête chez les seniors dans des communes (voir point 3.1.7 ci-après),
- cohorte Qualité Diabète Valais (voir point 3.4.2),
- étude sur la couverture vaccinale des enfants et adolescents (voir point 3.2.2).

#### 3.1.3 Datawarehouse pour les services de secours

Sur mandat de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS), l'OVS a assuré la maintenance et l'évolution du Datawarehouse (DWH) des services de secours. Sont collectées au sein de ce DWH les données anonymisées issues des interventions de secours préhospitalières. Outre son utilité pour la gestion opérationnelle, cette base de données a permis la production des statistiques annuelles relatives à l'activité des services de secours utilisés notamment pour l'élaboration, par l'OCVS, d'un rapport de monitoring de la planification cantonale dans ce domaine.

### **3.1.4 Indicateurs pour le Service de protection des travailleurs et des relations du travail**

Sur mandat du Service de protection des travailleurs et des relations du travail, l'OVS a poursuivi le travail débuté en 2021 de développement d'outils de saisie et d'analyse (indicateurs, tableaux de bord) de certaines données de ce service relatives à la santé au travail. Cette activité avait été initiée suite au rapport « Travail et santé en Valais » que l'OVS avait établi en collaboration avec le SPT et qui avait été publié en 2020.

### **3.1.5 Collecte de données et indicateurs relatifs aux violences domestiques pour l'Office cantonal de l'égalité et de la famille**

Sur mandat de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF), l'OVS a effectué un travail conséquent de collecte de données et de mise à disposition de l'OCEF d'indicateurs pour le registre cantonal des événements de violences domestiques ; ces informations ont permis l'élaboration d'un rapport sur les violences domestiques (voir détails au point 3.6 ci-après). Cette activité se poursuivra en 2024.

### **3.1.6 Mise en place d'une base de données pour l'Institut de médecine de famille de l'Université de Fribourg**

L'Institut de médecine de famille (IMF) de l'Université de Fribourg conduit, dans le cadre d'un mandat qui lui est confié par l'Office fédéral de l'environnement, un projet de recherche sur le rayonnement non-ionisant et la santé humaine.

Dans le cadre de la réalisation de ce projet, l'IMF a confié à l'OVS la fourniture de prestations relatives à la mise en place et à la maintenance d'une base de données, de questionnaires et de rapports de suivi dans un environnement REDCap hébergé à l'Université de Fribourg. Les questionnaires de l'étude ont été implémentés dans l'outil REDCap en 2023.

### **3.1.7 Questionnaire d'enquête et tableaux de bord pour Pro Senectute Valais-Wallis**

Afin de permettre l'évaluation de la mise en œuvre par les communes du canton du Valais des politiques publiques en faveur des personnes âgées, Pro Senectute Valais-Wallis propose aux communes intéressées de réaliser une enquête auprès d'un échantillon de leur population de 60 ans et plus.

Dans ce cadre Pro Senectute a sollicité l'OVS pour la mise à disposition d'un questionnaire d'enquête en ligne ainsi que pour le traitement et la restitution des données collectées à Pro Senectute sous forme de tableaux de bord interactif. L'enquête a été lancée dans 2 communes du Valais romand en 2023, cette activité se poursuivra dans d'autres communes du Valais romand et du Haut-Valais en 2024.

## 3.2 Enquêtes et études

### 3.2.1 Etude sur l'exposition aux pesticides chez les enfants en Valais

En Valais comme en Suisse, l'exposition aux pesticides et ses effets sur la population sont un sujet de préoccupation dans la population. L'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse (Swiss TPH, institut associé à l'Université de Bâle) a été mandaté en novembre 2022 par le Conseil d'Etat via le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) pour conduire l'étude « Exposition par voie aérienne aux pesticides et santé respiratoire des écoliers en Valais ». Cette étude a pour but de mesurer l'exposition aux pesticides (ainsi qu'aux pollens et polluants atmosphériques) et d'explorer l'association à court terme entre cette exposition et la santé respiratoire chez les enfants fréquentant des écoles situées à proximité de vignobles ou d'exploitations arboricoles. Elle se déroule durant les années 2023 et 2024, et un rapport d'étude sera établi par Swiss TPH avec des recommandations.

Pour toute la durée de l'étude, l'OVS préside un groupe de contact réunissant les milieux concernés (services de l'administration cantonale, représentants des milieux viticoles et arboricoles, du corps médical et de la fédération valaisanne des communes). Durant l'année 2023, l'OVS a apporté un appui à l'équipe de chercheurs du Swiss TPH notamment pour l'élaboration du protocole de recherche et l'organisation d'aspects pratiques liés à sa mise en œuvre. Ce protocole a été discuté dans le cadre du groupe de contact avant d'être finalisé. Il a été approuvé par la commission d'éthique du canton de Vaud et le recrutement des participants a commencé fin 2023 dans les trois communes choisies par Swiss TPH (Salgesch, Chamoson et Saxon). Une première phase de mesures sera réalisée début 2024.

### 3.2.2 Etude sur la couverture vaccinale des enfants et adolescents en Valais

Depuis 1999, sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, l'Institut d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention (EBPI) de l'Université de Zurich, en collaboration avec les cantons, recense chaque trois ans les taux cantonaux de couverture vaccinale pour les vaccinations recommandées de base et complémentaires pour les enfants.

En 2022, sur mandat du DSSC et en collaboration avec l'EBPI, l'OVS a réalisé cette enquête en Valais a mesuré la couverture vaccinale des enfants et adolescents âgés de 2 ans, 8 ans et 16 ans sélectionnés par échantillonnage. Au total, 2'100 personnes ont été invitées à participer à l'étude et 44% d'entre elles ont renvoyé les données vaccinales de leur enfant. Les données anonymisées servant au calcul de la couverture vaccinale au niveau fédéral ont été envoyées à l'EBPI en décembre 2022. Les résultats de cette étude ont fait l'objet du rapport « [Couverture vaccinale chez les enfants et adolescents en Valais 2022](#) » publié en octobre 2023 par l'OVS et disponible sur son site internet. Le rapport a permis d'établir que, pour la grande majorité des vaccinations, les taux sont satisfaisants en Valais et similaires aux taux observés au niveau national.

### 3.2.3 Perception du système de santé par les seniors en Valais

L'augmentation de la proportion des personnes âgées au sein de la population s'observe en Valais comme en Suisse. Afin d'adapter le système de santé aux besoins de la population, il est important de savoir comment les seniors perçoivent le fonctionnement et la qualité du système. En 2023, l'OVS a établi un rapport « [Perception du système de santé par les seniors en Valais](#) » qui a été publié en janvier 2024. Celui-ci présente la perception des seniors en Valais et en Suisse quant à leur expérience avec le système de santé, avec des comparaisons internationales. Les données analysées sont issues de l'enquête International Health Policy Survey (IHPS) 2021 qui a été menée par le Commonwealth Fund dans onze pays (Australie, Canada, Suisse, Allemagne, Suède, France, Pays-Bas, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, États-Unis). En Valais, 303 personnes âgées de 65 ans et plus y ont participé. Ce type d'enquête permet de sensibiliser les autorités politiques et sanitaires du canton, ainsi que tous les acteurs sanitaires concernés, aux attentes des seniors.

### 3.2.4 Recensement de l'activité ambulatoire des médecins en Valais

En 2014 puis en 2018, à la demande du DSSC, et en collaboration avec la Société médicale du Valais (SMVs), l'OVS, avec le soutien du SSP, a réalisé des enquêtes auprès de tous les médecins possédant une autorisation de pratique afin de recenser et analyser leur activité. En fin d'année 2022, une enquête similaire a été menée par l'OVS et le SSP, en collaboration avec la SMVs.

Contrairement aux éditions précédentes, celle-ci avait un caractère obligatoire et s'est focalisée sur l'activité ambulatoire des médecins. Le but de ce recensement est d'analyser les taux de couverture dans les différentes régions du Valais dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles dispositions légales fédérales relatives à la régulation de l'installation de nouveaux médecins dans le secteur ambulatoire (art. 55a LAMal). 1'351 médecins ont participé, soit un taux de participation de 98%. Les données ont été analysées en coordination avec les besoins du SSP dans le cadre de la détermination de l'offre médicale en vue de la régulation du nombre de médecins.

### 3.2.5 Analyse de la prescription, de la consommation et des coûts des médicaments en Valais

Sur demande du Service de la santé publique (SSP), l'OVS a poursuivi des travaux visant à analyser la prescription, la consommation et le coût des médicaments en Valais à charge de l'assurance obligatoire des soins, ainsi qu'à établir des comparaisons avec d'autres régions en Suisse. Ces analyses sont basées sur les données disponibles auprès des assureurs maladie. Les premiers résultats de ce travail ont été communiqués au SSP en fin d'année 2023 et feront l'objet de discussions en début d'année 2024 afin de déterminer les suites à donner.

### 3.2.6 Impact de l'épidémie de COVID-19 sur la population en Valais

En septembre 2021, sur mandat du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture et en collaboration avec Promotion Santé Valais et l'Institut Central des Hôpitaux, l'OVS a lancé l'étude Corona Immunitas Valais/Wallis qui a pour but d'estimer la proportion de personnes dans le canton du Valais ayant développé des anticorps contre le virus SARS-CoV2 suite à une infection ou à une vaccination et d'évaluer les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur la population. Cette étude fait partie du programme national de recherche Corona Immunitas mené par la Swiss School of Public Health (SSPH+) et soutenu par l'OFSP ([www.corona-immunitas.ch](http://www.corona-immunitas.ch)). Plus de 1'100 personnes ont participé. Deux analyses sérologiques ont été effectuées durant l'année 2022, elles ont fait l'objet de deux rapports publiés par l'OVS en mars et en septembre 2022 et de communications de l'Etat du Valais.

Une partie des participants à l'étude a régulièrement répondu à des questionnaires durant une année concernant l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur leur santé, sur leur vie sociale et professionnelle ainsi que sur l'application des mesures de protections. Les résultats issus de ces questionnaires ont été publiés par l'OVS en novembre 2023 dans le rapport final de l'étude « [Impact de l'épidémie de COVID-19 sur la population en Valais : résultats de l'étude Corona Immunitas Valais/Wallis 2021-2022](#) ».

L'étude Corona Immunitas Valais/Wallis a ainsi permis de suivre certaines évolutions de la pandémie via notamment l'évaluation de l'immunité dans la population. Elle a aussi permis de mieux comprendre comment la population valaisanne a vécu cette période de pandémie. En complément des informations obtenues par le suivi du nombre de cas, d'hospitalisations et de décès, assurer un tel monitoring est nécessaire pour informer la population et fournir aux autorités sanitaires des données utiles non seulement pour faire face à la pandémie en cours mais également pour se préparer à de futures crises de même type.

## 3.3 Statistiques, planification sanitaire et indicateurs sanitaires

### 3.3.1 Relevés statistiques

En vertu de la loi cantonale sur la santé, l'OVS est en charge de conduire les activités liées aux relevés statistiques cantonaux (3 relevés) et fédéraux (4 relevés) auxquels sont soumises les institutions de santé du canton (hôpitaux, établissements médico-sociaux, centres médico-sociaux, organisations d'aide et de soins à domicile, infirmières et infirmiers indépendants et organisations de secours). Ces activités comprennent l'information aux prestataires de soins sur les modalités de relevés, la collecte des données, le contrôle et la plausibilisation des données reçues, ainsi que la livraison des données finales à l'Office fédéral de la statistique (OFS) et au Service de la santé publique (SSP).

Les données ainsi collectées sont analysées et exploitées pour répondre aux besoins en information sanitaire du canton. Elles sont aussi utilisées pour l'élaboration d'indicateurs sanitaires publiés sur le site internet de l'OVS. Des informations complémentaires sur les travaux effectués sont présentées aux points 3.3.2 à 3.3.5 ci-après.

### 3.3.2 Monitoring et évaluation des besoins pour le secteur hospitalier

Dans le cadre de la planification hospitalière établie par l'Etat du Valais, l'OVS effectue des travaux d'évaluation des besoins hospitaliers actuels et futurs de la population, en considérant l'évolution démographique, épidémiologique et les progrès techniques et médicaux. L'OVS assure depuis 2016 un monitoring continu et détaillé de l'activité hospitalière stationnaire LAMal, dans le but d'un contrôle par l'Etat du Valais du respect des mandats attribués aux établissements hospitaliers dans le cadre de cette planification. Cette tâche permet également de s'assurer du maintien global de l'adéquation entre l'activité constatée des hôpitaux et les besoins de la population.

En 2022, le SSP et l'OVS ont conjointement décidé que le rapport de monitoring hospitalier, jusqu'alors rédigé par le SSP, serait désormais élaboré et publié par l'OVS. Dans ce cadre il a été convenu que deux études détaillées qui étaient établies jusqu'alors séparément (taux d'hospitalisation de la population valaisanne et suivi régulier des effets de l'introduction, en 2018, d'une liste cantonale de prestations devant être délivrées en ambulatoire plutôt qu'en stationnaire) seraient intégrées dans le rapport de monitoring. Un premier rapport de monitoring portant sur les années 2015-2020 a été publié en avril 2023. Le [deuxième rapport sur les années 2015-2021](#) a été publié en novembre 2023.

En vue de la réorganisation de la prise en charge hospitalière en psychiatrie, l'OVS a réalisé en 2023 une nouvelle évaluation des besoins dans ce domaine pour les années 2030 et 2035. Les données produites ont été utilisées par le Service de la santé publique pour l'élaboration d'un rapport qui sera publié en 2024. En parallèle ont débuté des travaux de conceptualisation méthodologique liés à l'évaluation des besoins futurs dans le secteur des soins somatiques aigus pour une nouvelle planification ; ces travaux se poursuivent en 2024.

### 3.3.3 Planification sanitaire et monitoring pour le secteur des soins de longue durée

Chaque année, l'OVS produit pour le SSP les données issues des relevés statistiques qui permettent de suivre la réalisation des objectifs fixés par la planification sanitaire en matière de soins de longue durée. Ces données sont rassemblées et commentées dans deux rapports publiés par le SSP sur son site internet : « Soins de longue durée en Valais » et « Monitoring de la planification des soins de longue durée ». Les travaux liés à la mise en œuvre d'une nouvelle planification des soins de longue durée pour la période 2023 à 2025 ont été terminés en 2022. Un rapport présentant cette nouvelle planification a été publié en mai 2023 par le SSP. Ce rapport de planification a notamment été établi sur la base des résultats de deux enquêtes menées par le SSP et l'OVS entre 2019 et 2020 auprès des professionnels de santé et auprès des seniors dont les résultats ont fait l'objet de deux publications par l'OVS en janvier 2023.

Le rapport « [Evaluation des soins de longue durée – Enquête auprès des professionnels de santé](#) » présente les résultats de l'enquête en ligne effectuée entre novembre 2019 et mars 2020 auprès des professionnels travaillant dans le secteur des soins de longue durée sur leur appréciation de la situation sur le terrain en matière de prise en charge des personnes âgées. Les thèmes abordés sont les soins et aide à domicile, les structures de soins de jour, de nuit et de soins spécialisés dans les démences, les longs et courts séjours en EMS, les appartements

protégés, les prises en charge spécifiques, les sorties d'hôpital, les transports, le SECOSS et le parcours institutionnel des personnes âgées à travers les différents lieux de soins.

Le rapport « [Evaluation des soins de longue durée - Enquête auprès de la population valaisanne de 60 ans et plus](#) » présente les résultats de l'enquête réalisée de janvier à avril 2020 auprès d'un échantillon de 7000 personnes âgées de 60 ans et plus domiciliées en Valais dans le but d'identifier leur connaissance et leur utilisation des structures médicosociales ainsi que leurs besoins éventuels et leurs attentes dans ce domaine.

### 3.3.4 Monitoring de la planification cantonale des secours

Depuis 2019 les données recueillies dans le cadre de la statistique cantonale des secours sont analysées et traitées par l'OVS et de nombreux tableaux sont produits puis livrés à l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS). Ces données servent à la planification cantonale des secours. Grâce à elles, l'OCVS élabore et publie un rapport annuel de monitoring en étroite collaboration avec l'OVS.

### 3.3.5 Indicateurs sanitaires

Via son site internet [www.ovs.ch](http://www.ovs.ch), l'OVS met à disposition de nombreux indicateurs relatifs à l'état de santé de la population (espérance de vie et mortalité, problèmes de santé, santé mentale, dépendances, morts violentes, excès de poids, vaccination et dépistage) et au fonctionnement du système de santé (infrastructures, ressources humaines, nature, volume et qualité des prestations stationnaires et ambulatoires, financement). De nombreux graphiques ainsi que des données détaillées téléchargeables sont disponibles. A ce jour, 70 pages d'indicateurs peuvent être consultées en français et en allemand sur le site internet de l'OVS.

## 3.4 Registres médicaux

### 3.4.1 Registre valaisan des tumeurs

Le Registre valaisan des tumeurs (RVsT) est chargé de récolter les données relatives aux cancers dans la population valaisanne. D'une part, il publie sur le site internet de l'OVS des indicateurs sur le cancer en Valais et en Suisse. D'autre part, comme les autres registres en Suisse, le RVsT transmet ses données anonymisées au National Institute for Cancer Epidemiology and Registration (NICER) qui gère la base de données relative aux cancers en Suisse, contrôle la qualité des données et établit les statistiques nationales du cancer.

Les données fournies par le RVsT font l'objet de publications aux niveaux international, national et cantonal. Le RVsT participe à diverses études nationales ou internationales, en particulier l'étude CONCORD qui est un programme de surveillance de la survie par cancer dans le monde. En complément des statistiques cantonales sur le cancer mises à jour régulièrement sur le site internet de l'OVS, le RVsT a publié en juin 2023 le rapport « [Le cancer en Valais : 30 ans de surveillance](#) », mettant en lumière que le taux de mortalité par cancer a fortement diminué au cours des 30 dernières années et que le nombre absolu de cancers a augmenté en lien avec la croissance et le vieillissement de la population. La population continuant de croître et de vieillir, le nombre de cas va augmenter et la charge de travail pour le RVsT va continuer d'augmenter.

En 2023, le RVsT a transmis au NICER les données d'incidence 2021 de toutes les tumeurs malignes invasives et in situ et de toutes les tumeurs bénignes du système nerveux central. Les activités liées à la mise en œuvre de la loi sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LEMO) sont poursuivies au cours de l'année. Les travaux de la confédération pour la mise à disposition d'un logiciel national d'enregistrement du cancer, prévue par la LEMO, ont été interrompus. Ce projet a été repris dans le cadre d'une collaboration intercantonale initiée par la Conférence des directrices et directeurs de la santé. Par ailleurs certains fournisseurs de données ont été rappelés à leurs obligations résultant de l'application de la LEMO afin de réduire le surcroît d'activité engendré par les rappels que le RVsT devait leur adresser.

### 3.4.2 Cohorte Qualité Diabète Valais

Depuis 2019, l'OVS a mis sur pied une cohorte « Qualité Diabète Valais ». Celle-ci vise à collecter, durant plusieurs années, des informations sur la qualité de la prise en charge et la qualité de vie de patient avec diabète dans la population valaisanne. Cette cohorte a été menée initialement dans le cadre du projet « Action Diabète » lancé par les Associations valaisannes du diabète (AVsD et DGO) en collaboration avec le canton du Valais et soutenu par Promotion Santé Suisse.

Le recrutement, qui avait débuté en fin d'année 2019, s'est terminé fin 2023 ce qui porte à 432 le nombre total de participants à la cohorte. Par ailleurs, l'OVS a produit deux Newsletters qui ont été envoyées aux participants et partenaires impliqués dans le projet et un troisième rapport présentant le résultat de la cohorte intitulé « [Qualité Diabète 2023](#) » a été publié en juin 2023. Alors que le projet « Action Diabète » a été clôt le 30 juin 2023, l'OVS continue le suivi de cette cohorte. Les données seront exploitées en continu pour produire régulièrement des newsletters et des rapports dans le but de continuer à informer les participants et les partenaires du projet.

## 3.5 Pôle qualité des soins

Le Pôle qualité des soins de l'OVS a assuré en 2023 le suivi et l'interprétation des résultats des indicateurs relatifs à la qualité des soins de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Association nationale de la qualité des soins (ANQ). Sur mandat du SSP, le Pôle a récolté les données de l'ANQ auprès des établissements du Valais. Il a analysé les résultats de ces indicateurs et a émis, à l'intention du DSSC, des propositions de recommandations à adresser aux établissements. Il a également assuré un suivi des recommandations adressées par le DSSC aux hôpitaux et cliniques les années précédentes.

Un enseignement de l'OVS dans le cadre de la formation postgrade en soins infirmiers à la HES-SO Valais-Wallis (CAS « Qualité des soins et conseils ») a été donné lors de deux demi-journées en avril et mai 2023. Ce cours a porté sur la mise en place et l'interprétation d'indicateurs sanitaires et a été évalué positivement par les participants.

Conformément à l'ordonnance cantonale sur la qualité des soins et la sécurité des patients, le Pôle qualité des soins a assuré le secrétariat de la Commission cantonale pour la qualité des soins et la santé des patients (CSPQS) et de la Plateforme PROMs Valais. La CSPQS s'est réunie lors de 4 séances ordinaires en 2023. La plateforme PROMs Valais, placée sous l'égide de la CSPQS, s'est réunie à 3 reprises durant l'année. Un forum sur le développement des PROMs a été organisé le 7 novembre 2023 à Sierre par la CSPQS et a réuni plus de 60 personnes.

Par ailleurs, sur mandat de la Direction générale de la santé (DGS) du canton de Vaud, le Pôle qualité des soins de l'OVS a effectué en 2023 l'analyse des indicateurs qualité des soins de l'OFSP des hôpitaux et cliniques du canton de Vaud. Un rapport a été adressé à la DGS au mois de mai 2023.

### 3.6 Registre des évènements de violences domestiques

Depuis 2022, sur mandat de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF), l'OVS travaille au développement du registre des évènements de violences domestiques dans le canton du Valais.

Dans le cadre de ce mandat, l'OVS a réalisé les activités suivantes en 2023 : organisation de la collecte et traitement des données 2022 du registre, production de nombreux tableaux et graphiques et rédaction d'un rapport complet dont la publication est prévue en 2024. En novembre 2023, l'OVS a également participé à la première rencontre des partenaires du registre, où le rapport 2022 leur a été présenté, ainsi que des propositions de développement du registre.

En 2024, cette collaboration avec l'OCEF se poursuivra. De plus, des échanges avec les différents partenaires sont prévus afin d'améliorer la qualité des données collectées et de développer de nouvelles possibilités d'analyse.

### 3.7 Journée de l'OVS 2023 « Accès aux soins : comment le renforcer ? »

L'OVS a organisé, le jeudi 30 novembre 2023, sa 8ème journée d'information en lien avec ses activités, dans les locaux de la Clinique romande de réadaptation (CRR). Le thème retenu était « Accès aux soins : comment le renforcer ? ». Une centaine de personnes, actives dans la santé en Valais et hors du canton (professionnels de santé, personnes actives dans la gestion et la politique sanitaire, étudiants) ont participé à cette journée. Après un propos introductif de M. le Conseiller d'Etat Mathias Reynard, chef du Département de la santé des affaires sociales et de la culture, les présentations ont traité de l'accès aux soins et des attentes de la population (Yannis Papadaniel), de l'offre en soins ambulatoire (Prof Arnaud Chiolero) et du réseau de soins intégrés comme nouveau modèle de prise en charge (Dr Alain Kenfak). Une table ronde regroupant des représentants du Service de la santé publique, du CMS de Martigny-Région, du Réseau de l'ARC et de la Fédération romande des consommateurs a conclu cette journée. Une nouvelle journée de l'OVS sera organisée le 7 novembre 2024.

### 3.8 Participation à des groupes de travail et autres activités

L'OVS a été actif dans de nombreux comités, groupes de travail et commissions au niveau cantonal et fédéral parmi lesquels figurent :

- le groupe d'experts statistiques sanitaires de l'Office fédéral de la statistique,
- la commission cantonale de promotion de la santé,
- la commission cantonale pour la qualité des soins et la sécurité des patients,
- le groupe de référence de Promotion Santé Valais sur le dépistage du cancer.

L'OVS a également apporté un soutien scientifique aux activités de l'office du médecin cantonal. Des collaboratrices et collaborateurs de l'OVS ont assuré des activités d'enseignement pour la HES-SO Valais Wallis relatives à l'épidémiologie du cancer et à l'interprétation des indicateurs de qualité des soins et ont également été actifs comme experts externes dans le cadre d'examens de Bachelor en soins infirmiers pour le HES Santé La Source.

## 3.9 Publications

### 3.9.1 Rapports et Newsletter

Bornet E., Favre F., Poggio A., Chiolero A., Fornerod L., Observatoire valaisan de la santé (OVS), **Evaluation des soins de longue durée : résultats de l'enquête auprès de la population valaisanne de 60 ans et plus**, Sion, janvier 2023.

Burato Gutierrez V, Bornet E, Favre F, Poggio A, Chiolero A., Fornerod L., Observatoire valaisan de la santé (OVS), **Evaluation des soins de longue durée : résultats de l'enquête auprès des professionnels de santé**, Sion, janvier 2023.

Raboud L, Burato Gutierrez V, Kuonen B, Konzelmann I, Chiolero A., Observatoire valaisan de la santé (OVS), **Qualité Diabète Valais - L'essentiel**, Sion, février 2023.

Gloor V, Favre F, Fornerod L, Observatoire valaisan de la santé (OVS), **Monitoring de la prise en charge hospitalière stationnaire LAMal en Valais : Analyse des données 2015-2020**, avril 2023.

**Qualité Diabète Valais Newsletter 6**, Observatoire valaisan de la santé (OVS), mai 2023.

Raboud L, Burato Gutierrez V, Kuonen B, Konzelmann I, Chiolero A., Observatoire valaisan de la santé (OVS), **Qualité Diabète Valais 2023**, Sion, juin 2023.

Konzelmann I, Raboud L, Van der Linden B, Chiolero A, Observatoire valaisan de la santé (OVS), **Le cancer en Valais 30 ans de surveillance**, Sion, juin 2023.

Burato Gutierrez V, Raboud L, Fornerod F, Chiolero A, Observatoire valaisan de la santé (OVS), Couverture **vaccinale chez les enfants et adolescents en Valais 2022**, octobre 2023.

**Qualité Diabète Valais Newsletter 7**, Observatoire valaisan de la santé (OVS), novembre 2023.

Sansonens J, Anker D, Fornerod L, Chiolero A., Observatoire valaisan de la santé (OVS), **Impact de l'épidémie de COVID-19 sur la population en Valais - Résultats de l'étude Corona Immunitas Valais/Wallis**, Sion, novembre 2023.

Gloor V, Fornerod L, Favre F, Observatoire valaisan de la santé (OVS), **Monitoring de la prise en charge hospitalière stationnaire LAMal en Valais : Analyse des données 2015-2021**, Sion novembre 2023.

### 3.9.2 Articles scientifiques

Boz S, Kwiatkowski M, Zwahlen M, Bulliard JL, Konzelmann I, Bergeron Y, Rapiti E, Maspoli Conconi M, Bordoni A, Rössli M, Vienneau D. **A cohort of residential radon exposure and melanoma incidence in Switzerland**. Environ. Res. 2023 Dec 2 ; 243 : 117822. doi : 10.1016/j.envres.2023.117822.

Frei A, Kaufmann M, Amati R, Butty Dettwiler A, von Wyl V, Annoni AM, Vincentini J, Pellaton C, Pantaleo G, Fehr JS, D'Acremont V, Bochud M, Albanese E, Puhon MA ; Corona Immunitas Research Group. **Development of hybrid immunity during a period of high incidence of Omicron infections**. Int J Epidemiol. 2023; 52(6):1696-1707.

Gonseth Nusslé S, Bochud M, D'Acremont V, Kohler P, Kahlert CR, Cusini A, Frei A, Puhan MA, Geigges M, Kaufmann M, Fehr J, Cullati S; **Corona Immunitas Research Group. Seroprevalence trends of anti-SARS-CoV-2 antibodies and associated risk factors: a population-based study. Infection.** 2023; 51(5):1453-1465.

Guseva Canu I, Bovio N, Arveux P, Bulliard JL, Fournier E, Germann S, Konzelmann I, Maspoli M, Rapiti Aylward E, Grzebyk M. **Breast cancer and occupation: Non-parametric and parametric net survival analyses among Swiss women (1990-2014).** Front. Public Health. 2023; 11: 1129708. doi: 10.3389/fpubh.2023.1129708.

Jendly M, Santschi V, Tancredi S, Konzelmann I, Raboud L, Chiolero A. **eHealth profile of patients with diabetes.** Front. Public Health. 2023; 11:1240879. doi: 10.3389/fpubh.2023.1240879.

Tancredi S, Chiolero A, Wagner C, Haller ML, Chocano-Bedoya P, Ortega N, Rodondi N, Kaufmann L, Lorthe E, Baysson H, Stringhini S, Michel G, Lüdi C, Harju E, Frank I, Imboden M, Witzig M, Keidel D, Probst-Hensch N, Amati R, Albanese E, Corna L, Crivelli L, Vincentini J, Gonseth Nusslé S, Bochud M, D'Acremont V, Kohler P, Kahlert CR, Cusini A, Frei A, Puhan MA, Geigges M, Kaufmann M, Fehr J, Cullati S; Corona Immunitas Research Group. **Seroprevalence trends of anti-SARS-CoV-2 antibodies and associated risk factors: a population-based study. Infection.** 2023; 51(5):1453-1465.

Tancredi S, Ulyté A, Wagner C, Keidel D, Witzig M, Imboden M, Probst-Hensch N, Amati R, Albanese E, Levati S, Crivelli L, Kohler P, Cusini A, Kahlert C, Harju E, Michel G, Lüdi C, Ortega N, Baggio S, Chocano-Bedoya P, Rodondi N, Ballouz T, Frei A, Kaufmann M, Von Wyl V, Lorthe E, Baysson H, Stringhini S, Schneider V, Kaufmann L, Wieber F, Volken T, Zysset A, Dratva J, Cullati S; Corona Immunitas Research Group. **Changes in socioeconomic resources and mental health after the second COVID-19 wave (2020-2021): a longitudinal study in Switzerland.** Int J Equity Health. 2023; 22(1):51.

Van der Linden B W A, Bovio N, Arveux P, Bergeron Y, Bulliard JL, Fournier E, Germann S, Konzelmann I, Maspoli M, Rapiti Aylward E, Chiolero A, Guseva Canu I. **Estimating 10-year risk of lung and breast cancer by occupation in Switzerland.** Front Public Health. 2023; 11:1137820. doi:10.3389/fpubh.2023.1137820

## 4 COMPTES ANNUELS

### 4.1 Bilan et compte de résultat

#### BILAN

ACTIF	31.12.2023	31.12.2022	PASSIF	31.12.2023	31.12.2022
	CHF	CHF		CHF	CHF
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		
Trésorerie	456 155	483 699	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	186 723	73 365
Créances résultant de livraison et de prestations de service	3 661	117 225	Autres dettes à court terme	21 353	53 081
Autres créances	38 518	0	C/C Etat du Valais	195 055	239 428
Actifs de régularisation	15 972	5 810	Passifs de régularisation	59 873	196 107
<b>Total actif circulant</b>	<b>514 305</b>	<b>606 734</b>	<b>Total capitaux étrangers</b>	<b>463 005</b>	<b>561 981</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Mobilier	1	1	Fonds propres	1	1
Equipements	1	1	Réserves facultatives issues du bénéfice	44 754	40 648
			Bénéfice de l'exercice	6 547	4 106
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>Total capitaux propres</b>	<b>51 302</b>	<b>44 755</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>514 307</b>	<b>606 736</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>514 307</b>	<b>606 736</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

	<b>Comptes 2023</b>	<b>Comptes 2022</b>	<b>Budget 2023</b>
	CHF	CHF	CHF
<b>Produits</b>			
Vente de biens et de services	224 386	223 037	182 996
Subvention Etat du Valais	2 111 123	2 191 822	2 280 414
Autres produits	1 037	1 184	0
TVA forfaitaire	-5 300	-5 664	-354
<b>Total des produits</b>	<b>2 331 245</b>	<b>2 410 379</b>	<b>2 463 056</b>
<b>Charges</b>			
Charges de personnel	1 898 680	1 935 833	1 919 160
Location de personnel	6 950	28 050	22 294
Frais informatiques	207 282	178 879	224 232
Mandats de tiers	83 234	102 537	122 462
Frais d'administration	57 114	58 435	70 188
Loyer	53 543	52 155	53 612
Autres charges d'exploitation	17 588	50 176	49 093
Charges financières nettes	309	209	100
<b>Total des charges</b>	<b>2 324 699</b>	<b>2 406 273</b>	<b>2 461 141</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat d'exploitation (+= bénéfice)</b>	<b>6 547</b>	<b>4 106</b>	<b>1 915</b>

## CHARGES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PRODUITS PAR FINANCEUR

<b>Charges par secteur d'activité</b> (* = activités pour Etat du Valais - DSSC/SSP)	CHF	<b>Produits par financeur</b>	CHF
Statistiques sanitaire*	482 451	Etat du Valais - subvention DSSC/SSP	2 111 123
Registres médicaux*	821 125	Action Diabète Valais	53 538
Indicateurs sanitaires et pôle qualité des soins *	282 773	Organisation cantonale valaisanne des secours	110 040
Planification sanitaire et monitoring*	160 589	Office cantonal de l'égalité et de la famille	29 814
Etudes épidémiologiques spécifiques*	308 599	Pro Senectute	7 454
Soutien scientifique aux autorités*	20 241	Service de protection des travailleurs et des relations du travail	1 136
Secrétariat de la CSPQS*	90 404	Autres	20 803
Prestations pour OCEF, OCVS, PSV, SPT, Pro Senectute, DGS VD et IMF Uni Fribourg	161 181	Excédent de recettes	-6 547
<b>Total CHF</b>	<b>2 327 362</b>	<b>Total CHF</b>	<b>2 327 362</b>

## 4.2 Annexe aux comptes annuels

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels</b>		
<p>Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957-962 CO).</p> <p>L'ordonnance cantonale sur l'Observatoire valaisan de la santé du 1<sup>e</sup> octobre 2014 précise les dispositions de la loi sur la santé du 14 février 2008 concernant l'organisation et le fonctionnement de l'OVS.</p>		
<b>Produits d'exploitation</b>		
<p>Les subventions sont comptabilisées à la valeur nominale lors de leur encaissement. Les subventions de l'Etat sont reconnues en recettes lors de leur utilisation sur la base des résultats analytiques par centres de charges.</p>		
<b>Explication sur des postes du bilan</b>		
Capitaux propres :		
Solde au 1.1	<b>CHF 44 755</b>	CHF 40 649
Affectation du résultat	<b>CHF 6 547</b>	CHF 4 106
Solde au 31.12	<b>CHF 51 302</b>	CHF 44 755
<p>Les arrondis de l'exercice précédent ont été modifiés à des fins de présentation (fonds propres et passifs transitoires).</p>		
<b>Nombre de collaborateurs</b>		
Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle est inférieur à 250	<b>15,2</b>	16,5
<b>Engagement prévoyance</b>		
Solde cotisations de l'année	<b>CHF 0</b>	CHF 8 788
<b>Autres informations prescrites par la loi</b>		
	<b>Néant</b>	Néant

## 5 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

### **Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels au conseil d'administration de l'Observatoire valaisan de la santé (OVS), à Sion**

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Observatoire valaisan de la santé, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse, à la LEIS (Loi sur les établissements et institutions sanitaires), à la LS (Loi sur la santé) et à l'Ordonnance sur l'OVS.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

La direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, la direction est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.



Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

**Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

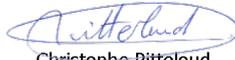
Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Anne-Laure Rey  
Experte-réviser agréée  
Réviser responsable

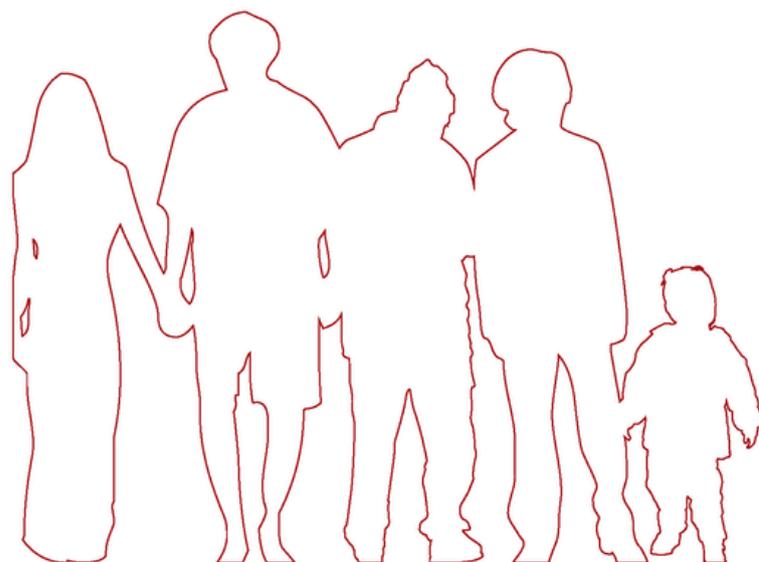


Christophe Pitteloud  
Expert-réviser agréé

Martigny, le 9 avril 2024  
Exemplaire numérique

**Annexes :**

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)



Avenue Grand-Champsec 64  
1950 Sion

[www.ovs.ch](http://www.ovs.ch)